

Son épouse HanneLise
Ses filles, Nathalie et Stéphanie
Sa belle-fille Tania et son beau-fils Philippe
Ses petits enfants
annoncent que

Monsieur
Michel Kessi

a été enlevé subitement à leur affection
le 25 décembre.

La cérémonie funéraire aura lieu
dans l'intimité de la famille.